

Rédaction et publication : Le Maire Jean Amouroux

SEPTEMBRE 2016

LE MOT DU MAIRE



A Tresserre, le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire et de vendanges.

Nous avons pu faire réaliser dans les temps l'aménagement de l'avenue du Pla del Rey pour la sécurité des enfants et des parents se rendant à l'école.

En ce qui concerne les vendanges, je demande aux utilisateurs de la potence de faire preuve de civisme quant au nettoyage des machines à vendanger.

Messieurs les conducteurs des machines, propriétaires ou sous-traitants veuillez à laisser l'aire de lavage propre après chaque passage. Si tel n'était pas le cas nous envisagerions comme dans certaines communes une gestion différente des potences.

Bien à vous tous,
Jean AMOUROUX.

VENDANGES

Les vendanges ont débuté, nous réclamons votre indulgence pour les nuisances qui pourraient être occasionnées par le passage des tracteurs et des machines à vendanger.

Par ailleurs, nous vous invitons également à être vigilants au cours de vos déplacements en voiture en faisant attention aux vendangeurs et aux tracteurs qui sillonnent les routes.

POTENCES

Sur ma décision, toutes les potences sont fermées sauf la potence du Pla del Rey.

DÉCHARGES SAUVAGES

Pour rappel, **il est formellement interdit** de déposer des encombrants et déchets en tout genre près des potences, des colonnes à verre ou sur la voie publique sous peine de **poursuite**.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mme CELLIER Fanny vous recevra tous les 2ème vendredi de chaque mois de 10h à 11h à la mairie salle du conseil municipal. Contact: fanny.cellier@cd66.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 27 septembre 2016 - s'inscrire au plus tard vendredi 23 avant 12h à l'accueil de la mairie.



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Bon Christelle - 2 rue des Mimosas - 04.68.38.88.31
Bosch Martine - 10 avenue des Tamaris - 04.68.38.89.8
Dirninger Karine - 10 rue des Écoles - 04.68.38.87.72



S.E.L. des Aspres (Système d'Echange Local des Aspres)

Qu'est-ce que le S.E.L.? C'est un réseau de personnes qui s'échangent des services, des objets et des savoir-faire sans utiliser d'argent tout en privilégiant le lien, la solidarité et la confiance.

Le S.E.L. des Aspres organise aussi :

- Des ateliers (cuisine, décoration, couture, peinture...)
- Des sorties (découverte du patrimoine, balades, randonnées...)
- Des manifestations (bourses d'échanges)
- Des repas (pour permettre aux adhérents de se rencontrer, de partager, d'échanger, toujours dans un esprit de convivialité)

Pour tous renseignements, vous pouvez :

consulter le site : seldesaspres.blogspot.fr

contacter Valérie au 06 88 58 99 55 ou seldesaspres66@gmail.com

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales aura lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016. Pour toute nouvelle inscription, vous devez vous présenter à l'accueil de la Mairie, muni(e) d'une pièce d'identité prouvant la nationalité française (carte d'identité, permis de conduire, passeport...), d'un justificatif de domicile (facture d'eau, de téléphone, d'électricité...) ou, si vous ne résidez pas sur la commune, d'un justificatif prouvant l'inscription au rôle des impôts directs locaux depuis au moins cinq années consécutives (taxe d'habitation, taxe foncière...).

EDF

Votre consommation d'électricité évolue au fil du temps et votre contrat EDF n'est peut être plus adapté. Au regard des caractéristiques de votre logement (superficie, année de construction, énergie de chauffage), EDF vous propose de les rencontrer:

Salle du Conseil Municipal

vendredi 07 octobre 2016 de 9h à 12h

VIE ASSOCIATIVE

Foyer Rural

Reprise des activités le 19 septembre 2016

Plus d'info auprès du Foyer Rural

Chorale « Grate Perdiu »

Reprise de la chorale le 14 septembre 2016
salle Roger Figuères à 20h30

Répétition tous les mercredis de 20h30 à 22h30
Contacts: 04.68.38.84.91 / 04.68.38.82.90

